

## SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

22 JUILLET 2019

*Présidence : Claude HENNEQUIN, Maire*

*Présents : Mr DUVAL Mme DUTHEIL Mr POTET Mme ALLORENT-BRIONNE Mrs LELIEVRE DECOMBE  
LANGÉARD Mmes VILLAIN et SAVARY et Mr LESAULNIER.*

*Absents excusés : Mrs EVE et HELAINE*

*Absents : Mme PETIT et Mr LEJEUNE*

*Secrétaire de séance : Mme Véronique SAVARY*

### **AVIS SUR DEMANDE ENREGISTREMENT PRESENTÉE PAR LE GAEC BLANCHET**

Le conseil municipal, par 4 abstentions, 4 contre et 3 pour, donne un avis défavorable à la demande d'enregistrement présentée par le GAEC BLANCHET dont le siège social est situé au lieu-dit « Le Bois Roger » à SAINT DENIS LE VETU pour l'exploitation d'un élevage de 200 vaches laitières à la dite adresse. Il précise qu'un puits n'a pas été repéré dans la parcelle référencée ZB 0020 sur le plan d'épandage.

### **DEVIS TRAVAUX REFECTION CAGE ESCALIER LOGEMENTS ECOLE**

Le devis de l'entreprise DESLANDES Christophe de GAVRAY d'un montant de 3407.80€ TTC est retenu pour le carrelage. Un devis supplémentaire va être demandé pour le remplacement d'une porte.

### **COMPTE-RENDUS**

*-PLUI* : Le Maire fait un compte-rendu de la réunion concernant le PLUI qui a eu lieu à Roncey le 15 juillet 2019.

*-SECURITE DANS LE BOURG* : Le Maire fait part de sa rencontre avec Mr RUAULT. Ce dernier propose un aménagement complet du bourg pour ralentir la circulation. Après discussion, le conseil municipal décide la pose de panneaux de limitation de vitesse à 30 km heure sur les 5 panneaux d'entrée d'agglomération. Un arrêté du Maire réglementant la vitesse dans le bourg va être pris prochainement.

### **QUESTIONS DIVERSES**

*-Le conseil municipal charge le Maire d'envoyer un courrier à Coutances Mer et Bocage demandant le remplacement des portes des classes et la réfection de la toiture du groupe scolaire.*

*-Suite aux problèmes d'alimentation d'eau rencontrés par les locataires de la salle communale le samedi 20 juillet, le conseil municipal décide de réduire de moitié le tarif en vigueur.*

*-La commission des chemins se réunira le vendredi 26 juillet à 19 heures pour faire un état des lieux suite à l'épavage des chemins.*

***La prochaine réunion de conseil est fixée au mercredi 04 septembre 2019 à 20h30.***

